

Procès-verbal de la réunion du XXI^e Congrès, tenu du 4 au 9 avril 2005, au Centre des Congrès de Québec, boulevard René Lévesque, à Québec, sous la présidence du confrère Michel Sawyer.

1. OUVERTURE DU CONGRÈS

Le confrère Michel Sawyer, président général, prononce l'allocution d'ouverture du XXI^e Congrès. Vous trouverez cette allocution à l'annexe « A » du présent procès-verbal.

Le président général invite les personnes suivantes à prendre la parole :

Monsieur Louis Roy, vice-président national à la CSN
Monsieur Serge Roy, porte-parole du Réseau de vigilance
Monsieur Claude Généreux, président national du SCFP
Monsieur Réjean Parent, président de la CSQ

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DU CONGRÈS**
- 2. ACCRÉDITATION DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS DE 2002**
- 4. ÉTUDE DU RAPPORT DU COMITÉ D'ÉLECTION**
- 5. ÉTUDE DU RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL**
- 6. ÉTUDE DES MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÉGLEMENTATIONS AINSI QUE DES VŒUX**
- 7. ÉLECTIONS**
 - Exécutif national (mardi le 5 avril, à 10 heures)
 - Comité national des femmes et Comité national des jeunes (vendredi, le 8 avril, à 9 heures)
- 8. ÉTUDE DU RAPPORT DU COMITÉ NATIONAL DES FEMMES**
- 9. ÉTUDE DU RAPPORT DU COMITÉ NATIONAL DES JEUNES**
- 10. AFFAIRES NOUVELLES**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU XXI^e CONGRÈS (4 AU 9 AVRIL 2005)

Il est proposé par le confrère Yvon Brault
Appuyé par le confrère Alain Vallières

Les délégations officielles du XXI^e Congrès adoptent l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée

2. ACCRÉDITATION DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE

Il est proposé par la consoeur Martine Lévesque
Appuyé par le confrère Carol Laflamme

Les délégations officielles du XXI^e Congrès accréditent les personnes titulaires d'une délégation officielle.

Proposition adoptée

Question de privilège

Il est proposé par la consoeur Lucie Martineau
Appuyé par le confrère Michel Carignan

Que la délégation du XXIe Congrès signifie son appui au maintien du Jardin zoologique et du Parc aquarium du Québec comme étant deux institutions faisant partie du patrimoine public des québécoises et des québécois.

Proposition adoptée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS DE 2002

Il est proposé par la consoeur Lise Dionne
Appuyé par le confrère François Catoire

Les délégations officielles du XXIe Congrès adoptent le procès-verbal du XXe Congrès régulier (tenu du 11 au 16 mars 2002) en corrigeant, à l'item « Trésorerie générale » le texte suivant : Au 3^{ième} tour, le confrère Gilles Lavoie est élu à la trésorerie générale par « **Au 3^{ième} tour, le confrère Jean-Charles Morin est retiré** » et ajouter le texte suivant : « **Au 4^{ième} tour, le confrère Gilles Lavoie est élu à trésorerie générale** » et à l'item 8 - Modifications aux Statuts, dans la recommandation suivante :

Il est proposé par la consoeur Marjolaine Fontaine
Appuyé par le confrère Denis Normand

La recommandation du Conseil syndical à l'article 4.8.4.1 ajouter le texte suivant :
« **Cette recommandation est scindée pour le vote** »

1^{er} volet - Ajouter les directeurs et les directrices
Proposition adoptée aux 2/3

2^{ième} volet - 12 mois
Proposition rejetée

4. ÉTUDE DU RAPPORT DU COMITÉ D'ÉLECTION

Le comité des élections présente son rapport.

Le président général mentionne aux délégations officielles qu'il ouvre une période d'annonces et que nous ferons la délibérante au retour du dîner.

Ajournement pour le dîner à 12h15
Reprise à 14 heures

Délibérante sur les annonces suivantes :

Il est proposé par la consoeur Sylvie Althot
Appuyé par le confrère Jacques Félix

Que l'on fasse une motion de blâme à la consoeur Micheline-Anne Montreuil de la section 225 pour le non respect de l'article 4.2 des Règles relatives à la procédure d'élection.

Proposition rejetée

Il est proposé par la consoeur Micheline-Anne Montreuil
Appuyé par le confrère Pierre Gamache

Que l'on augmente de 30 minutes le débat à la présidence générale.

Proposition rejetée

Il est proposé par la consoeur Lucie Martineau
Appuyé par la consoeur Lise Dionne

Les délégations officielles du XXIe Congrès adoptent le rapport du Comité des élections.

Proposition adoptée

5. ÉTUDE DU RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Le confrère Michel Sawyer cède la présidence d'assemblée au confrère Gaétan Girard

Le confrère Michel Sawyer présente l'introduction et notre force, la synergie militante de nos paliers (1 à 18) dans le rapport de l'Exécutif national.

Le confrère Jules Morin présente nos orientations : Combattre le désengagement de l'État, un enjeu fondamental et désengagement et missions de l'État (19 à 29) dans le rapport de l'Exécutif national.

Il est proposé par le confrère Jean-François Savard
Appuyé par le confrère Pierre Gamache

Ajouter au paragraphe 29 après les mots « la mondialisation des marchés » le mot « **capitalisme** » entre parenthèse.

Recommandation jugée non recevable par la présidence d'assemblée

Recommandation 1 du rapport de l'Exécutif national

Il est proposé par le confrère Jules Morin
Appuyé par le confrère Jean-Guy Charlebois

Que le SFPQ continue à défendre l'intégrité, la transparence, l'équité, l'accessibilité, l'imputabilité, la reddition de compte et la participation démocratique comme valeurs sous-jacentes à la promotion du rôle et des missions de l'État;

Que le SFPQ réclame que les ressources nécessaires soient assurées pour bien rendre les missions de l'État et les services connexes.

Proposition réglée par les recommandations suivantes

Il est proposé par la consoeur Denise Boileau
Appuyé par le confrère Normand Lamarre

Ajouter à la recommandation de l'Exécutif national au premier picot les mots « l'universalité ».

Proposition adoptée

Il est proposé par la consoeur Denise Boileau
Appuyé par la consoeur Nathalie Desrosiers

Ajouter à la recommandation de l'Exécutif national au deuxième picot après les mots « les ressources nécessaires » les mots « dans la fonction publique ».

Proposition adoptée

Il est proposé par la consoeur Denise Boileau
Appuyé par la consoeur France Grégoire

Que le SFPQ révise la plate-forme pour une fonction publique forte et démocratique.

Proposition adoptée

Il est proposé par la consoeur Micheline-Anne Montreuil
Appuyé par le confrère Serge Charron

Que le SFPQ dépose devant une commission parlementaire et diffuse dans les médias un document contenant la vision du SFPQ relative à la mission de l'État du Québec, à la nature des services publics qui doivent être offerts par l'État par l'intermédiaire de sa fonction publique ainsi que les raisons pour lesquelles ces services ne peuvent pas être offerts par l'entreprise privée.

Proposition rejetée

Il est proposé par le confrère Florent Bouchard
Appuyé par le confrère Jacques Félix

Dans le prochain mandat, que le SFPQ pilote un débat majeur sur l'avenir de la fonction publique avec le concours des autres acteurs de la société civile, tels les autres syndicats, les groupes sociaux communautaires et autres partenaires qui désireraient s'associer à cette action.

Proposition adoptée

Le désengagement de l'État et les impacts sur les conditions de travail des membres du SFPQ

La consoeur Lucie Martineau présente le sujet « La négociation des conventions collectives » (30 à 35) dans le rapport de l'Exécutif national.

Il est proposé par le confrère Gary Létourneau
Appuyé par le confrère François Catoire

Que le SFPQ entreprenne une réforme en profondeur de son mode de négociation des conventions collectives.

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Michel Carignan
Appuyé par le confrère Nicolas Bach

Que le SFPQ mandate sa firme d'avocats afin d'évaluer la possibilité de faire déclarer inconstitutionnelle les modifications au Code du travail et les autres lois adoptées par le gouvernement Charest.

Proposition adoptée

La consoeur Lucie Martineau présente le sujet « Modifications à la Loi de la fonction publique » (36 à 42) dans le rapport de l'Exécutif national.

Le Président d'assemblée mentionne aux délégations officielles qu'il ouvre une période d'annonces et que nous ferons la délibérante mercredi matin.

Le Comité d'élection ouvre la période des discours aux postes de l'Exécutif national en débutant par les candidats et candidates à la vice-présidence.

Ajournement à 18h45
Reprise le 5 avril à 9 heures

Le Comité d'élection ouvre le débat à présidence générale d'une durée d'une heure, avec les personnes candidates à la présidence générale.

Le Comité d'élection procède à l'ouverture des élections aux postes à l'Exécutif national.

Présidence générale

La consoeur Micheline Anne Montreuil se propose à la présidence générale du SFPQ.

Le confrère Roger Laganière se propose à la présidence générale du SFPQ.

Le confrère Michel Sawyer se propose à la présidence générale du SFPQ.

Le confrère Michel Sawyer est élu à la présidence générale du SFPQ.

Secrétariat général

La consoeur Lise Dionne se propose au secrétariat général du SFPQ.

Le confrère Alain Tremblay se propose au secrétariat général du SFPQ.

La consoeur Lise Dionne est élue au secrétariat général du SFPQ.

Trésorerie générale

Le confrère Richard Thibaudeau se propose à la trésorerie générale du SFPQ.

Le confrère Thibaudeau est élu à la trésorerie générale du SFPQ par acclamation.

1^{ère} vice-présidence unité « ouvriers »

Le confrère Gaétan Girard se propose à la 1^{ère} vice-présidence unité « ouvriers » du SFPQ.

Le confrère Jean Bouchard se propose à la 1^{ère} vice-présidence unité « ouvriers » du SFPQ.

Le confrère Gaétan Girard est élu à la 1^{ère} vice-présidence unité « ouvriers » du SFPQ.

1^{ère} vice-présidence unité « fonctionnaires »

La consoeur Lucie Martineau se propose à la 1^{ère} vice-présidence unité « fonctionnaires » du SFPQ.

Le confrère Luc Landry se propose à la 1^{ère} vice-présidence unité « fonctionnaires » du SFPQ.

Le confrère Alain Tremblay se propose à la 1^{ère} vice-présidence unité « fonctionnaires » du SFPQ.

La consoeur Lucie Martineau est élue à la 1^{ère} vice-présidence unité « fonctionnaires » du SFPQ.

2^{ième} vice-présidence unité « ouvriers »

Le confrère Jacques Pelletier se propose à la 2^{ième} vice-présidence unité « ouvriers » du SFPQ.

Le confrère Martin Coulombe se propose à la 2^{ième} vice-présidence unité « ouvriers » du SFPQ.

Le confrère Jean Bouchard se propose à la 2^{ième} vice-présidence unité « ouvriers » du SFPQ.

Le confrère Martin Coulombe est retiré au 1^{er} tour

2^{ième} tour

Le confrère Jacques Pelletier

Le confrère Jean Bouchard

Le confrère Jean Bouchard est élu à la 2^{ième} vice-présidence unité « ouvriers » du SFPQ.

2^{ième} vice-présidence unité « fonctionnaires »

Le confrère Christian Daigle se propose à la 2^{ième} vice-présidence unité « fonctionnaires » du SFPQ.

Le confrère Jules Morin se propose à la 2^{ième} vice-présidence unité « fonctionnaires » du SFPQ.

Le confrère Jacques Bouchard se propose à la 2^{ième} vice-présidence unité « fonctionnaires » du SFPQ.

La consoeur Micheline Anne Montreuil se propose à la 2^{ième} vice-présidence unité « fonctionnaires » du SFPQ.

La consoeur Micheline Anne Montreuil est retirée au 1^{er} tour.

2^{ième} tour

Le confrère Christian Daigle.

Le confrère Jacques Bouchard.

Le confrère Jules Morin.

Le confrère Christian Daigle est élu à la 2^{ième} vice-présidence unité « fonctionnaires » du SFPQ.

3^{ième} vice-présidence (poste ouvert à toutes et tous)

Le confrère Florent Bouchard se propose à la 3^{ième} vice-présidence du SFPQ.

La consoeur Lucie Grandmont se propose à la 3^{ième} vice-présidence du SFPQ.

La consoeur Lucie Grandmont est élue à la 3^{ième} vice-présidence du SFPQ.

4^{ième} vice-présidence (poste ouvert à toutes et tous)

Le confrère Alain Tremblay se propose à la 4^{ième} vice-présidence du SFPQ.

Le confrère Paul Pelletier se propose à la 4^{ième} vice-présidence du SFPQ.

Le confrère Pierre R. Caron se propose à la 4^{ième} vice-présidence du SFPQ.

Le confrère Paul Pelletier est élu à la 4^{ième} vice-présidence du SFPQ.

Ajournement à 19 heures

Reprise le 6 avril à 9 heures

5. ÉTUDE DU RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Reprise de l'étude du rapport de l'Exécutif national

Le confrère Michel Sawyer reprend la présidence d'assemblée.

Bloc 1

Recommandation 2 du rapport de l'Exécutif national

Il est proposé par la consoeur Lucie Martineau

Appuyé par le confrère Gary Létourneau

Que le SFPQ réclame la tenue d'une Commission parlementaire sur la *Loi sur la fonction publique*, pour y déposer un mémoire afin d'y défendre les orientations suivantes :

- s'assurer du maintien de la neutralité et de l'impartialité dans la délivrance des services publics;
- s'assurer de conserver la garantie de l'indépendance pour les travailleuses et travailleurs de l'État à l'égard du pouvoir politique;
- réclamer un élargissement de la liberté d'expression par l'acte de divulgation pour les travailleuses et travailleurs de l'État, et ce, en toute sécurité et impunité pour celles-ci et ceux-ci dans le but d'assurer au public un droit à l'information;

- réclamer l'élargissement des champs de compétence en matière de négociation notamment la classification, la dotation des emplois et la probation.

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Florent Bouchard
Appuyé par le confrère Rémi Bolduc

Ajouter l'organisation du travail au dernier picot de la recommandation de l'Exécutif national.

Recommandation retirée

Il est proposé par la consoeur Dorilda Thibault
Appuyé par la consoeur Maryse Rousseau

Ajouter la détermination des effectifs au dernier picot de la recommandation de l'Exécutif national.

Proposition adoptée

Bloc 2

Il est proposé par le confrère Pierre Levasseur
Appuyé par le confrère Jean-Yves Soucy

Que le SFPQ réclame la fragmentation du terme « fonctionnaire » en « personnel de bureau et techniciennes, techniciens afin de permettre au SFPQ de représenter ses membres sur la base de trois unités d'accréditation, soit ouvriers, personnel de bureau, techniciennes et techniciens.

Proposition rejetée

Il est proposé par le confrère Pierre Levasseur
Appuyé par le confrère Conrad Groleau

Que l'on consulte, par référendum, les techniciennes et les techniciens du gouvernement pour valider leur désir de faire amender la Loi de la fonction publique pour qu'il y ait une unité d'accréditation technique.

Proposition réglée par la recommandation précédente

Le confrère Raymond Drapeau demande le vote immédiatement sur les deux recommandations.

Proposition adoptée aux 2/3

Le confrère Pierre Levasseur demande le vote secret sur ces propositions.

Proposition adoptée à 10%

Le confrère Gary Létourneau en appelle de la décision de la présidence d'assemblée à l'effet que la deuxième recommandation du confrère Levasseur est réglée par la première recommandation de celui-ci.

Décision de la présidence d'assemblée maintenue

Madame Carole Roberge, présidente du SPGQ, s'adresse aux délégations du XXI^e Congrès dans le cadre du protocole de collaboration intervenu entre le SFPQ, le SPGQ et la CSQ.

Monsieur Alain Pélissier, trésorier de la CSQ, s'adresse aux délégations du XXI^e Congrès dans le cadre du protocole de collaboration intervenu entre le SFPQ, le SPGQ et la CSQ.

Ajournement à 11h45

Manifestation devant le Conseil du trésor avec la délégation du Congrès.

Reprise à 13h45

Présentation par monsieur Jean-Noël Grenier, professeur au département de relations industrielles de l'Université Laval à Québec, sur le désengagement de l'État (sous-traitance, partenariat public privé, privatisation).

5. ÉTUDE DU RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Reprise de l'étude du rapport de l'Exécutif national

Le confrère Paul Pelletier présente le sujet sur la décentralisation/déconcentration et la régionalisation (58 à 67) dans le rapport de l'Exécutif national.

Recommandation 5 du rapport de l'Exécutif national

Il est proposé par le confrère Paul Pelletier
Appuyé par le confrère François Alt

Que les effets déstructurants qui en découleront, soient pris en charge par le gouvernement, que des mécanismes soient mis en place et que les ressources nécessaires les accompagnent;

Que le gouvernement, dans son opération politique de régionalisation, s'assure que des normes nationales soient développées et appliquées de manière uniforme dans toutes les régions;

Qu'un nombre significatif de postes au sein des Conférences régionales des élus (CRÉ) soit comblé par suffrage universel régional;

Que le tiers des postes des conférences régionales des élus (CRÉ) soit obligatoirement réservé aux organisations syndicales, aux organismes communautaires ou à la société civile.

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Florent Bouchard
Appuyé par le confrère Michel Morency

Ajouter au premier picot de la recommandation de l'Exécutif national, après les mots « effets déstructurants » les mots « **identifiés par le secrétariat intersyndical des services publics** ».

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Denis Turcotte
Appuyé par le confrère Steve Dorval

Ajouter au quatrième picot de la recommandation de l'Exécutif national après les mots « des élus (CRÉ) » les mots « **et également au niveau des Exécutifs de celles-ci** ».

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Jacques Bouchard
Appuyé par le confrère Claude Pauzé

Que le gouvernement s'assure que les opérations de décentralisation n'aient pas comme conséquence à court, moyen et long terme des augmentations de taxes municipales ou des tarifications de service.

Proposition adoptée

Le désengagement de l'État et les impacts sur les conditions de vie des membres du SFPQ

La consoeur Lucie Grandmont présente le sujet sur les renseignements personnels et droits à la vie privée, le gouvernement en ligne et le recours au secteur privé : confidentialité des renseignements personnels (76 à 85) dans le rapport de l'Exécutif national.

Recommandation 7 du rapport de l'Exécutif national

Il est proposé par la consoeur Lucie Grandmont
Appuyé par la consoeur Nicole Mainville

D'exercer une « vigie » constante en matière de protection des renseignements personnels en questionnant ou contestant tout assouplissement aux règles qui assurent la protection des renseignements personnels.

Proposition adoptée

Recommandation 7 du rapport de l'Exécutif national

Il est proposé par la consoeur Lucie Grandmont
Appuyé par le confrère Claude Lussier

De faire des représentations auprès de la Commission d'accès à l'information (CAI) afin de forcer le gouvernement du Québec à ne pas divulguer d'informations confidentielles à toute

organisation ou société canadienne ou étrangère, qui ferait affaire avec des ministères et organismes québécois.

Proposition adoptée

Il est proposé par la consoeur Micheline-Anne Montreuil
Appuyé par la consoeur Carole Chevrier

Que le SFPQ produise et diffuse dans les médias un document démontrant des situations où des renseignements confidentiels sont confiés à des tiers sans des garanties suffisantes de confidentialité.

Proposition adoptée

Il est proposé par la consoeur Danielle Archambault
Appuyé par la consoeur Yolande Gibson

Que le SFPQ fasse pression pour que le gouvernement n'utilise plus le numéro d'assurance sociale comme référence.

Proposition adoptée

Le confrère Paul Pelletier présente le sujet de la tarification des services comme conséquence du désengagement, une pratique en pleine croissance, l'exemple de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) : un exemple éloquent et payant, mais pour qui? SAAQclic, frais de service et la vente de produits et services (86 à 105) dans le rapport de l'Exécutif national.

Recommandation 8 du rapport de l'Exécutif national

Il est proposé par le confrère Paul Pelletier
Appuyé par le confrère Louis-Marie Gaudreault

Que le SFPQ continue de dénoncer auprès de nos membres en particulier et auprès de la population en général la mise en place de systèmes de tarification;

Que le SFPQ réclame que le gouvernement rende publiques et disponibles, de façon claire, toutes les tarifications en place et celles à venir.

Proposition réglée par la recommandation suivante

Il est proposé par le confrère Jacques Félix
Appuyé par la consoeur Claire Harvey

Que l'on remplace la recommandation de l'Exécutif national par le texte suivant :

Que le SFPQ continue de dénoncer auprès de la population en général, avec la collaboration et la vulgarisation par nos membres, la mise en place de systèmes de tarification.

Que le SFPQ réclame que le gouvernement rende publiques, disponibles et complètes, toutes les tarifications en place et celles à venir au fur et à mesure de leur application.

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Jean Guévremont
Appuyé par le confrère Daniel Landry

Que tout nouveau revenu de tarification soit affecté à un fonds spécial pour bien payer les employés de l'État.

Proposition rejetée

Il est proposé par le confrère Jean-François Savard
Appuyé par le confrère Serge Charron

Que soit organisé un colloque sur la fiscalité au Québec, ayant pour but de démontrer qu'il existe un déséquilibre entre le fardeau fiscal des contribuables et les entreprises.

Que le système de péréquation du gouvernement fédéral prive le Québec de revenus substantiels et légitimes.

Il est important de démontrer que le manque à gagner du Québec ne vient pas du fait que notre employeur paye des salaires faramineux à ses employés mais qu'il existe, effectivement au Canada et au Québec, un déséquilibre fiscal entre les grandes entreprises qui ne paient pas leur juste part d'impôts contrairement aux petites entreprises et aux salariés qui sont étouffés par les impôts.

Proposition réglée par la recommandation suivante

Il est proposé par le confrère Jacques Bouchard
Appuyé par le confrère Berthold Landry

Que le colloque sur la fiscalité au Québec s'effectue dans le cadre du débat sur l'avenir dans la fonction publique.

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Nicolas Bach
Appuyé par la consoeur Liliane Légaré

Que le SFPQ dénonce, via les médias télévisés et radiophoniques en collaboration avec les autres organisations syndicales, les tarifications dans les services publics.

Proposition réglée par la recommandation suivante

Il est proposé par la consoeur Nathalie Lussier
Appuyé par la consoeur Carole d'Ascola

Remplacer « les médias télévisés et radiophoniques » par « **les stratégies médiatiques** ».

Proposition adoptée

Il est proposé par la consoeur Isabelle Vallée
Appuyé par le confrère Florent Bouchard

Que le SFPQ dénonce la présence de Loto-Québec qui vise à soutirer de plus en plus d'argent des citoyennes et citoyens, principalement par les vidéopoker.

Proposition adoptée

Le confrère Benoît Malo propose l'ajournement de nos travaux immédiatement.

Proposition rejetée

La consoeur Lucie Martineau présente le sujet le désengagement de l'État et ses impacts sur notre organisation (106 à 112) dans le rapport de l'Exécutif national.

Le président d'assemblée mentionne que la période d'annonces s'effectuera demain matin.

Ajournement à 19 heures
Reprise le 7 avril à 9 heures

5. ÉTUDE DU RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Reprise de l'étude du rapport de l'Exécutif national, paragraphes 106 à 112.

Les recommandations annoncées sont laissées sur la table pour étude à la prochaine journée.

Le confrère Gaétan Girard présente le sujet sur la déconcentration du SFPQ et le Code du travail (113 à 115) dans le rapport de l'Exécutif national.

Il est proposé par la consoeur Denise Boileau
Appuyé par le confrère Claude Brillon

Advenant que nous nous engagions dans une réforme en profondeur de nos structures, qu'un Congrès spécial soit tenu d'ici deux ans.

Il est proposé par le confrère Serge Thériault
Appuyé par le confrère Daniel Desgagné

Que le SFPQ mette en place un service de syndicalisation. Que ce service soit déployé en région selon les besoins exprimés par celle-ci.

Il est proposé par le confrère Richard Thibaudeau
Appuyé par le confrère Jean Cauchon

Que l'on réfère les recommandations présentement sur la table au débat sur la recommandation 9 du rapport de l'Exécutif national.

Proposition adoptée

Le confrère Richard Thibaudeau présente le sujet sur les ressources du palier régional (116 à 120) du rapport de l'Exécutif national.

Présentation par madame Barbara Legault, de la Fédération des femmes du Québec, de la Charte mondiale des femmes et de l'arrivée de celle-ci à Québec le 7 mai 2005.

Ajournement à 11h50

Reprise à 13h30

Présentation par monsieur Pierre Constantin, de la Force ouvrière de France, de l'International des services publics.

Présentation par monsieur Larry Brown, secrétaire-trésorier du Syndicat des employés généraux du secteur public, de la situation des partenariats publics privés dans les autres provinces canadiennes.

5. ÉTUDE DU RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Reprise de l'étude du rapport de l'Exécutif national.

Recommandation 10 du rapport de l'Exécutif national

Il est proposé par le confrère Richard Thibaudeau
Appuyé par le confrère François Alt

Que les ressources régionales politiques et techniques dans les régions, autres que la région 6, demeurent du même nombre, car elles sont adéquates considérant les trois critères qui ont servi à faire cette évaluation, mais, compte tenu de l'expérience du dernier cycle d'activités 2002-2005, que la région 6 soit composée de 2 représentantes ou représentants régionaux politiques et 1 représentante ou représentant régional technique.

Proposition rejetée

Il est proposé par le confrère Ronald Coquelin
Appuyé par le confrère Martin Coulombe

Que l'on biffe dans la recommandation de l'Exécutif national les mots suivants :
« autres que la région 6 » et à partir « mais, compte tenu de l'expérience du dernier cycle d'activités 2002-2005, que la région 6 soit composée de deux représentantes ou représentants régionaux politiques et une représentante ou représentant régional technique ».

Recommandation jugée non recevable

Il est proposé par la consoeur Nicole McDuff
Appuyé par le confrère Claude Pauzé

Ajouter les mots suivants à la recommandation de l'Exécutif national :
En contrepartie que les dispositions nécessaires soient prises afin que la région 6 bénéficie de moyens technologiques modernes telle la vidéo-conférence permettant de maintenir le service aux membres.

Proposition réglée par la recommandation précédente

Il est proposé par le confrère Yvan Landry
Appuyé par la consoeur Lucie Corneau

Que le SFPQ donne une banque de libérations suffisante aux représentantes et représentants locaux des sections de la région 6 afin d'alléger le fardeau des représentantes et représentants régionaux quant les membres de la section locale peuvent donner le même service.

Proposition réglée par la recommandation précédente

La consoeur Nathalie Lussier demande le vote immédiatement sur les recommandations.

Proposition adoptée aux 2/3

Le confrère Jean-Yves Grenier demande le vote secret sur la recommandation 10 de l'Exécutif national.

Proposition adoptée à 10%

Le confrère Paul Vigneault demande de scinder la recommandation 10 de l'Exécutif national pour le vote.

Le président d'assemblée mentionne qu'il ne scindera pas la recommandation pour le vote.

Le confrère Paul Vigneault en appelle de la décision de la présidence d'assemblée à l'effet de ne pas scinder la recommandation.

Décision de la présidence d'assemblée maintenue.

Le Comité d'élection ouvre la période des discours aux postes du Comité national des femmes et aux postes du Comité national des jeunes.

5. ÉTUDE DU RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Reprise de l'étude du rapport de l'Exécutif national.

Vote secret sur la recommandation 10 du rapport de l'Exécutif national.

Ajournement à 19 heures
Reprise le 8 avril à 9 heures

Le Comité d'élection procède à l'ouverture des élections aux postes du Comité national des femmes et du Comité national des jeunes.

1^{er} poste au Comité national des femmes

La consœur France Grégoire se propose au 1^{er} poste du Comité national des femmes.

La consœur Lucie Lalonde se propose au 1^{er} poste du Comité national des femmes.

La consœur France Grégoire est élue au 1^{er} poste du Comité national des femmes.

2^{ième} poste au Comité national des femmes

La consœur Lise Santerre se propose au 2^{ième} poste du Comité national des femmes.

La consœur Isabelle Vallée se propose au 2^{ième} poste du Comité national des femmes.

La consœur Marie-Claire Baigner se propose au 2^{ième} poste du Comité national des femmes.

La consœur Lucie Lalonde se propose au 2^{ième} poste du Comité national des femmes.

La consœur Marie-Claire Baigner est élue au 2^{ième} poste du Comité national des femmes

3^{ième} poste au Comité national des femmes

La consœur Madeleine Larouche se propose au 3^{ième} poste du Comité national des femmes.

La consœur Lucie Lalonde se propose au 3^{ième} poste du Comité national des femmes.

La consœur Suzanne Poirier se propose au 3^{ième} poste du Comité national des femmes.

La consœur Madeleine Larouche est élue au 3^{ième} poste du Comité national des femmes

4^{ième} poste au Comité national des femmes

La consœur Lucie Lalonde se propose au 4^{ième} poste du Comité national des femmes.

La consœur Lise Dorais se propose au 4^{ième} poste du Comité national des femmes.

La consœur Suzanne Poirier se propose au 4^{ième} poste du Comité national des femmes.

La consœur Lise Dorais est élue au 4^{ième} poste du Comité national des femmes

5^{ième} poste au Comité national des femmes

La consœur Lucie Lalonde se propose au 5^{ième} poste du Comité national des femmes.

La consœur Suzanne Poirier se propose au 5^{ième} poste du Comité national des femmes.

La consœur Isabelle Vallée se propose au 5^{ième} poste du Comité national des femmes.

La consœur Lise Santerre se propose au 5^{ième} poste du Comité national des femmes.

La consœur Isabelle Vallée est retirée

2^{ième} tour

La consœur Lucie Lalonde.

La consœur Suzanne Poirier.

La consœur Lise Santerre.

La consœur Lise Santerre est élue au 5^{ième} poste du Comité national des femmes.

Ajournement à 13 heures
Reprise à 14h30

1^{er} poste au Comité national des jeunes

Le confrère Jean-François Sylvestre se propose au 1^{er} poste du Comité national des jeunes.
Le confrère Jean-François Sylvestre est élu au 1^{er} poste du Comité des jeunes.

2^{ième} poste au Comité national des jeunes

La consoeur Karine Perron se propose au 2^{ième} poste du Comité national des jeunes.
La consoeur Karine Perron est élue au 2^{ième} poste du Comité national des jeunes.

3^{ième} poste au Comité national des jeunes

Le confrère Jean-François Rodrigue se propose au 3^{ième} poste du Comité national des jeunes.
Le confrère Marco Jutras se propose au 3^{ième} poste du Comité national des jeunes par
procuration.
Le confrère Marco Jutras est élu au 3^{ième} poste du Comité national des jeunes.

Le confrère Michel Sawyer informe les délégations du Congrès que le Conseil syndical spécial pour poursuivre les travaux non terminés du Congrès se tiendra les 19 et 20 mai 2005.

La consoeur Micheline-Anne Montreuil demande de faire une nouvelle proposition à l'effet que l'Exécutif national convoque un Conseil syndical spécial au plus tard le 31 mai 2005, et ce, en lien avec la recommandation du Conseil syndical de février 2005.

Proposition adoptée aux 2/3

Il est proposé par la consoeur Micheline Anne Montreuil
Appuyé par le confrère Jim Boucher

Que l'Exécutif national convoque un Conseil syndical spécial au plus tard le 31 mai 2005, et ce, en lien avec la recommandation du Conseil syndical de février 2005.

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Pierre Levasseur
Appuyé par la consoeur Suzette Tanguay

En amendement à la recommandation précédente
Changer « au plus tard le 31 mai 2005 » par « avant le 20 mai 2005 ».

Proposition réglée par la recommandation précédente

Il est proposé par le confrère Gabriel Bédard
Appuyé par le confrère Rémi Bolduc

Que le Conseil syndical spécial se tienne les 12 et 13 mai 2005.

Proposition réglée par la recommandation précédente

Il est proposé par le confrère Gabriel Bédard
Appuyé par la consoeur Brigitte Bousquet

Que l'Exécutif national donne les dates officielles pour le Conseil syndical spécial, d'ici la semaine prochaine.

Proposition réglée par la recommandation précédente

5. ÉTUDE DU RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Il est proposé par le confrère Pierre Levasseur
Appuyé par le confrère Jean-Yves Soucy

Que le SFPQ cesse le recrutement de nouvelles accréditations.

Recommandation jugée non recevable par la présidence d'assemblée

Le confrère Pierre Levasseur en appelle de la décision de la présidence d'assemblée sur la non recevabilité de sa recommandation

Décision de la présidence d'assemblée maintenue

Bloc 1

Recommandation 9 du rapport de l'Exécutif national

Il est proposé par la consoeur Lucie Martineau
Appuyé par le confrère Michel Paquet

Que le SFPQ entreprenne une réflexion quant à sa structure en lien avec la multiplication possible des unités de négociation.

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Pierre Levasseur
Appuyé par le confrère Jean-Yves Grenier

Ajouter à la recommandation de l'Exécutif national « notamment en consultant les membres par référendum sur l'unité « fonctionnaires » ».

Proposition rejetée

Il est proposé par le confrère Jacques Bouchard
Appuyé par le confrère Berthold Landry

Ajouter à la recommandation de l'Exécutif national « en lien notamment avec la multiplication possible des unités de négociation, la décentralisation et les pertes d'effectifs ».

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Roger Laganière
Appuyé par le confrère Martin Thibault

Ajouter à la recommandation de l'Exécutif national « et élaborer un plan d'action ».

Proposition rejetée

Il est proposé par la consoeur Denise Boileau
Appuyé par la consoeur Lise Dorais

Qu'un plan de travail définissant le cadre de la réflexion avec échéancier soit déposé au prochain Conseil syndical.

Proposition rejetée

Il est proposé par le confrère Jacques Bouchard
Appuyé par la consoeur Denise Desjardins

Que la représentativité des différentes unités de négociation dans la structure soit incluse dans la réflexion.

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Luc Légaré
Appuyé par le confrère Gaston Huard

Qu'un comité soit mis en place rapidement afin d'élaborer diverses hypothèses de restructuration de même qu'un échéancier de mise en place pour soumettre le tout à un prochain Conseil syndical au cours de l'année courante.

Proposition rejetée

Il est proposé par le confrère Germain Benoit
Appuyé par la consoeur Estelle Larouche

Que l'Exécutif national forme un comité en nommant des membres provenant de la région de Montréal, de la région de la Capitale nationale ainsi que autres régions, et ce, le plus rapidement possible suivant ledit congrès de 2005. Il faudrait que ce comité dépose un rapport au conseil syndical du printemps 2007 afin que cette instance se prononce sur les recommandations dudit comité.

Proposition rejetée

Il est proposé par la consoeur Denise Boileau
Appuyé par le confrère Graham Hodgson

Que la réflexion à l'effet de déconcentrer les services au SFPQ se poursuivre afin de recevoir un rapport lors d'un prochain Conseil syndical.

Cette recommandation est scindée pour le vote en 2 volets :

1^{er} volet - Réflexion se poursuit
Proposition adoptée

2^{ième} volet - lors d'un prochain Conseil syndical
Proposition adoptée

Il est proposé par la consœur France Grégoire
Appuyé par la consœur Julie Charron

En amendement à la recommandation précédente
Au plus tard au Conseil syndical du printemps 2006.

Proposition adoptée

Bloc 2

Il est proposé par la consœur Micheline-Anne Montreuil
Appuyé par le confrère François Catoire

Que le SFPQ étudie l'hypothèse de transformer le SFPQ en une Fédération de la fonction publique du Québec de manière à permettre le regroupement de plusieurs syndicats indépendants sous une même bannière et pouvant inclure, entre autres, les syndicats de fonctionnaires, d'ouvriers, d'agents de conservation de la faune, d'agents de la paix, de constables spéciaux, de contrôleurs routiers, de garde-corps chauffeurs, de professionnels, de juristes, d'ingénieurs, de médecins, de chirurgiens et dentistes, de professeurs, etc.; chacun de ces groupes formant un syndicat distinct au sein d'une Fédération de la fonction publique du Québec, la FFPQ.

Proposition réglée par le bloc 1

Il est proposé par le confrère Luc Légaré
Appuyé par le confrère Gaston Huard

Le Comité des Statuts considère que cette discussion doit se tenir tenant compte du contexte du gouvernement actuel qui parle de partenariats public-privé, de coupures d'effectifs et de modifications possibles à la Loi de la fonction publique.

De plus, le Comité des Statuts considère important de regarder tous les types d'association en identifiant les avantages et les désavantages. Cette étude devrait être présentée au plus tard au conseil syndical du printemps 2007.

Recommandation retirée

Bloc 3

Il est proposé par la consoeur Denise Boileau
Appuyé par le confrère Claude Brillon

Advenant que nous nous engagions dans une réforme en profondeur de nos structures qu'un Congrès spécial soit tenu d'ici deux ans.

Proposition rejetée

Bloc 4

Il est proposé par le confrère Serge Thériault
Appuyé par le confrère Daniel Desgagné

Que le SFPQ mette en place un service de syndicalisation. Que ce service soit déployé en région selon les besoins exprimés par celle-ci.

Proposition rejetée

La consoeur Lise Dionne présente le sujet des ressources humaines dans les régions autres que les régions 1 et 2 (121 et 122) dans le rapport de l'Exécutif national.

Il est proposé par la consoeur Denise Boileau
Appuyé par la consoeur Nathalie Desrosiers

Le Congrès souhaite que le mandat confié à la direction générale comporte de réévaluer les besoins autant au niveau politique que technique et que le palier régional y participe avec une échéance finale de 6 mois après le Congrès.

Proposition rejetée

Il est proposé par la consoeur Lise Dionne
Appuyé par le confrère Daniel Racine

Le congrès souhaite que le mandat confié à la direction générale comporte de réévaluer les besoins cléricaux autant au niveau politique que technique.

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Gabriel Bédard
Appuyé par le confrère Daniel Desgagnés

Le Congrès mandate l'Exécutif national de réévaluer les besoins autant au niveau politique que technique et que le palier régional y participe avec une échéance finale de 6 mois après le Congrès.

Proposition rejetée

Il est proposé par le confrère Pierre Levasseur
Appuyé par la consœur Ghislaine Giroux

Le Congrès souhaite que les régions utilisent les surplus du budget discrétionnaire pour les besoins de la région.

Proposition rejetée

Ajournement à 18h30
Reprise le 9 avril à 9 heures

Le confrère Florent Bouchard demande une question de privilège.

Il est proposé par le confrère Florent Bouchard
Appuyé par le confrère Jacques Sirois

Le Congrès félicite et remercie toutes les consœurs et les confrères qui ont œuvré au sein de l'ensemble des CMOT, pour le bien de nos membres, durant près d'une décennie ainsi que les conseillères et conseillers du SFPQ qui leurs ont apporté leurs supports.

Proposition adoptée

Le confrère Mario Landry demande une reconsidération de vote.

Il est proposé par le confrère Mario Landry
Appuyé par le confrère Denis Côté

Que l'on reconsidère le vote sur la tenue d'un colloque sur la fiscalité au Québec afin d'obtenir les coûts de celui-ci avant de prendre la décision sur la tenue de ce colloque.

Proposition rejetée

Le confrère Richard Thibaudeau demande une reconsidération de vote.

Il est proposé par le confrère Richard Thibaudeau
Appuyé par le confrère Daniel Desormeaux

Que l'on reconsidère le vote concernant le délai au plus tard au printemps de 2006 pour la réflexion à l'effet de déconcentrer les services au SFPQ.

Proposition rejetée

6. ÉTUDE DES MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÉGLEMENTATIONS AINSI QUE DES VŒUX

Le Comité des Statuts présente ce sujet.

Statuts - Chapitre VII - Administration du syndicat

7.2 Cotisation syndicale

Il est proposé par la consoeur Lucie Martineau
Appuyé par le confrère Alain Vallières

Toute modification au montant de la cotisation syndicale, régulière ou spéciale, doit être approuvée par la majorité simple des membres de l'unité de négociation concernée ayant exercé leur droit de vote au scrutin secret.

Proposition adoptée aux 2/3

7.2.2 Cotisation spéciale

Il est proposé par le confrère Rémi Bolduc
Appuyé par la consoeur Louise Laperrière

Dans l'éventualité d'une grève par les personnels régis par la Loi de la fonction publique, le Conseil syndical ou le Conseil de négociation peut recommander le prélèvement d'une cotisation spéciale dont il fixe le montant.

Dans l'éventualité d'une grève par les personnels non régis par la Loi de la fonction publique, la structure de négociation désignée par l'Exécutif national peut recommander le prélèvement d'une cotisation spéciale dont il fixe le montant.

Proposition adoptée aux 2/3

Réglementation sur les conditions de travail des personnes élues

1. Interprétation

Il est proposé par la consoeur Lise Dionne
Appuyé par la consoeur Denise Mercier

1.1 Sous réserve de dispositions contraires des Statuts, les dispositions de la convention collective régissant les conditions de travail des membres de l'unité "fonctionnaires" s'appliquent "mutatis mutandis" aux membres de l'Exécutif national et aux représentantes et représentants régionaux.

2. Définitions

2.2 devient 2.1.

2.2 Lieu de travail

Pour les fins d'application de la présente réglementation, les groupes suivants ont leur lieu de travail aux endroits ci-après indiqués:

- Exécutif national: siège social
- Représentantes et représentants régionaux: bureau régional du SFPQ.

3. Règles d'exception

Toute personne assujettie à la présente réglementation reçoit annuellement - en incluant son salaire régulier au gouvernement - la rémunération suivante:

CATÉGORIE 2003-04-01

CATÉGORIE I

Représentantes régionales
et représentants régionaux 63 310\$

CATÉGORIE II

Vice-présidence 66 156\$

CATÉGORIE III

Trésorerie générale 72 718\$

Secrétariat général 72 718\$

CATÉGORIE IV

Présidence générale 79 488\$

Ces montants sont indexés aux mêmes dates et du même pourcentage que les augmentations accordées au personnel de la fonction publique.

3.6.6 devient 3.6.5

3.6.7 devient 3.6.6

Proposition adoptée

Il est proposé par la consoeur Lise Dionne
Appuyé par la consoeur Martine Lévesque

Que l'on maintienne cette réglementation sur les conditions de travail des personnes nommées sur des comités ad hoc jusqu'au conseil syndical suivant le Congrès.

Proposition adoptée

Règlement du fonds de défense professionnelle

Article 1 - Définition et buts

Il est proposé par la consoeur Micheline Anne Montreuil
Appuyé par le confrère Alain Fleury

1.1 Le fonds de défense professionnelle du SFPQ est une caisse autonome constituée pour les fins suivantes:

a) Venir en aide aux personnes représentées par le SFPQ aux prises avec des difficultés résultant d'une grève ou d'autres moyens de pression ou de lock-out;

Proposition adoptée

Article 2 - Fonds de défense professionnelle

2.1 Fonds régulier

Il est proposé par la consoeur Huguette Désilets
Appuyé par le confrère Normand Moreau

Le fonds régulier est constitué de son capital au 31 décembre 1995 et de ses intérêts.
Les sommes d'intérêts produites par le fonds régulier demeurent au fonds régulier.

Proposition adoptée

Article 4 - Distribution de secours

4.1 En cas de grève ou lock-out

Il est proposé par la consoeur Anne Lahaie
Appuyé par le confrère Michel Gauthier

La distribution de secours est accordée aux personnes représentées par le SFPQ qui satisfont aux directives du syndicat et aux conditions suivantes :

Proposition adoptée

Article 8 - Réserve pour publicité préventive et négociation

Il est proposé par le confrère Richard Labbé
Appuyé par le confrère Michel Giguère

La réserve de publicité préventive et de négociation est créée à partir du fonds de défense professionnelle selon les modalités suivantes:

a) une taxe per capita de douze dollars (12\$) par personne représentée par le SFPQ, par année, prise à même le fonds régulier du fonds de défense professionnelle.

Proposition adoptée

Les vœux soumis par la région 4, la section 402 et la section 131 ont été traités au cours de l'étude du rapport de l'Exécutif national.

5. ÉTUDE DU RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Reprise de l'étude du rapport de l'Exécutif national.

La consoeur Lise Dionne présente le sujet du harcèlement psychologique (123) dans le rapport de l'Exécutif national.

Recommandation 11 du rapport de l'Exécutif national

Il est proposé par la consoeur Lise Dionne
Appuyé par la consoeur Denise Mercier

Que le personnel conseiller au Service du harcèlement et de la violence soit le seul intervenant qui effectue le traitement des dossiers de plainte de harcèlement ou de violence au travail. Le personnel conseiller au Service pouvant, s'il le juge nécessaire, demander aux équipes d'intervention régionales de participer à des comités d'enquêtes ou à tout autre type d'interventions.

Proposition adoptée

Il est proposé par la consoeur Dorilda Thibault
Appuyé par le confrère Martin Coulombe

Enlever dans la recommandation précédente les mots « de plainte ».

Proposition rejetée

Il est proposé par la consoeur Madeleine Larouche
Appuyé par la consoeur France Doyon

Que le SFPQ conserve l'orientation prise depuis le dernier Congrès en mettant l'accent sur la violence psychologique, l'abus de pouvoir et la dévictimisation.

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Mario Landry
Appuyé par le confrère Richard Daigle

Remplacer la deuxième phrase de la recommandation de l'Exécutif national par le texte suivant:

« Le personnel conseiller au Service pouvant, s'il le juge nécessaire, demander prioritairement aux représentantes et représentants locaux ou toutes ressources nécessaires de participer à ces comités d'enquêtes ou à tout autre type d'interventions. »

Proposition rejetée

Il est proposé par la consoeur Dorilda Thibault
Appuyé par le confrère Paul Vigneault

Que le SFPQ entreprenne des démarches afin de signer un protocole d'entente pour que les équipes régionales d'intervention puissent avoir accès dans les ministères et organismes dans les dossiers de plaintes.

Proposition adoptée

Le confrère Michel Sawyer cède la présidence d'assemblée au confrère Gaétan Girard

Le confrère Michel Sawyer présente le sujet combattre le désengagement de l'État : nos liens et nos alliances, nos liens intersyndicaux, l'Internationale des services publics (ISP) et la IXe Conférence régionale interaméricaine (154 à 175) du rapport de l'Exécutif national.

La consoeur Lise Dionne présente le sujet de l'Atelier des femmes tenu lors de la IXe Conférence régionale interaméricaine (176 à 178) du rapport de l'Exécutif national.

Bloc 1

Recommandation 13 du rapport de l'Exécutif national

Il est proposé par le confrère Michel Sawyer
Appuyé par la consoeur Micheline-Anne Montreuil

De maintenir notre adhésion à l'Internationale des services publics.

Proposition adoptée

Recommandation 13 du rapport de l'Exécutif national

Il est proposé par le confrère Michel Sawyer
Appuyé par la consoeur Carole d'Ascola

De poursuivre le développement de nos formations syndicales sur les accords de libre échange et leurs effets sur les services publics afin de bâtir des messages pertinents qui informent nos membres et le public.

Proposition adoptée

Recommandation 13 du rapport de l'Exécutif national

Il est proposé par le confrère Michel Sawyer
Appuyé par la consoeur Céline Giguère

De promouvoir les actions de l'ISP pour l'atteinte d'une réelle équité salariale.

Proposition adoptée

Il est proposé par la consoeur Dorilda Thibault
Appuyé par la consoeur Linda Veilleux

Ajouter à la recommandation précédente le texte suivant :

« de respect et de dignité des travailleuses et des travailleurs.

Proposition adoptée

Recommandation 13 du rapport de l'Exécutif national

Il est proposé par la consoeur Lise Dionne
Appuyé par la consoeur Brigitte Quesnel

D'établir des mécanismes destinés à favoriser l'atteinte de la parité entre hommes et femmes dans nos instances et paliers syndicaux et d'en évaluer régulièrement les résultats;

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Paul Vigneault
Appuyé par le confrère Conrad Groleau

Ajouter à la recommandation précédente le texte suivant :
« excluant la notion de postes réservés ».

Proposition adoptée

Recommandation 13 du rapport de l'Exécutif national

Il est proposé par la consoeur Lise Dionne
Appuyé par le confrère Michel-André Davignon

D'encourager fortement les jeunes et particulièrement les jeunes femmes à s'intégrer aux instances et paliers syndicaux.

Proposition adoptée

Il est proposé par la consoeur Dorilda Thibault
Appuyé par le confrère Roger Laganière

Ajouter à la recommandation précédente le texte suivant:
« et d'échanger sur la relation famille/travail/syndicat afin de développer des pistes de solution qui se colleront à la réalité.

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Denis Turcotte
Appuyé par le confrère Paul Vigneault

Que la recommandation 16 du rapport de l'Exécutif national soit étudiée dans ce bloc. Elle se lit comme suit :

Les trois prochaines années soient consacrées à préparer la relève syndicale en encourageant la participation des jeunes femmes et jeunes hommes, membres du SFPQ, aux différents niveaux de notre organisation et aux différentes instances, et ce, par des moyens concrets;
Que le SFPQ élabore un plan de relève.

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Jean-François Sylvestre
Appuyé par la consoeur Karine Perron

Que les trois prochaines années soient consacrées à préparer la relève syndicale en encourageant la participation des jeunes femmes et jeunes hommes, membres du SFPQ, aux différents niveaux de notre organisation et aux différentes instances, et ce, par des moyens concrets, dont la formation telle que décrite dans la recommandation 12 du rapport de l'Exécutif national.

Proposition adoptée

Il est proposé par le confrère Jean-François Sylvestre
Appuyé par le confrère Mario Ferdinand

Que le SFPQ élabore un plan de relève avec la participation étroite du Comité national des jeunes et présente un bilan lors du Conseil syndical précédant le Congrès de 2008.

Proposition adoptée

Le confrère Luc Légaré demande le vote immédiatement sur le tout.

Proposition adoptée aux 2/3

Bloc 2

Il est proposé par le confrère Yvan Landry
Appuyé par la consoeur Lucie Corneau

Que le SFPQ s'engage et initie, avec la collaboration et l'implication de tous ses partenaires, un mouvement populaire qui aura pour but de demander de nouvelles élections au Québec et la démission du gouvernement libéral.

Il est proposé par le confrère Jacques Sirois
Appuyé par le confrère François Alt

Que le SFPQ propose au secrétariat de l'intersyndical, l'arrimage du retrait des CMOT et CSOT et tout autre comité intersyndical avec l'employeur dans le contexte de la coordination des stratégies d'action.

Il est proposé par le confrère Florent Bouchard
Appuyé par le confrère Mario Landry

Le Congrès recommande que l'Exécutif national, de concert avec le Bureau de coordination national, définisse une stratégie et des moyens d'action à mettre en œuvre pour aider les dirigeantes et les dirigeants de section ainsi que les membres à faire face aux problèmes de l'organisation du travail qui existent actuellement dans nos milieux de travail.

Une stratégie et des moyens d'action à mettre en œuvre qui devront être soumis au Conseil syndical de l'automne 2005.

Il est proposé par le confrère Jean-François Savard
Appuyé par le confrère Serge Lamontagne

Avant les prochaines assemblées générales locales, qu'une lettre soit expédiée à tous les membres du SFPQ les invitant à participer et à s'impliquer dans leurs milieux locaux en incluant le dernier picot de la recommandation 13 du rapport de l'Exécutif national qui se lit comme suit :

« d'encourager fortement les jeunes et particulièrement les jeunes femmes à s'intégrer aux instances et paliers syndicaux ».

Question de privilège du confrère André Villeneuve

Qu'un Conseil syndical se tienne à l'extérieur de la région de Québec Chaudière-Appalaches par cycle d'activités.

Les recommandations du bloc 2 ainsi que la question de privilège seront étudiées au Conseil syndical spécial des 19 et 20 mai 2005.

Le confrère Michel Sawyer, président général prononce l'allocution de clôture du XXIe Congrès 2005.

Vous trouverez cette allocution à l'annexe « F » du présent procès-verbal.

Ajournement à 12h30

LISE DIONNE
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Québec, le 7 juillet 2005

/mm

Documents remis :

- Cocarde
- Liste préliminaire des délégations officielles et participantes en date du 24 mars 2005
- Fiches de candidatures à l'Exécutif national, au Comité national des femmes et au Comité national des jeunes
- Bottin des candidatures
- Erratum du rapport du Comité national des femmes
- Rapport du Comité des élections
- Statuts, vœux et réglementations
- Prévisions budgétaires triennales
- Compendium
- Bibliographie « Les partenariats public privé (PPP) »
- Cartons de votation
- Timbres de stationnement (6)
- Formulaire de réclamations de dépenses
- Formulaire de frais de garde (si demande)